

18/20) Evaluation du terrain PAYET Armand à la Bretagne.

M.le Maire donne lecture du rapport :

" Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

M. PAYET Armand, propriétaire demurant à la Bretagne, nous a fait une offre de vente concernant un terrain de 4.634 m<sup>2</sup>, sis à la Bretagne, limitrophe de l'Ecole des Filles de cette localité. Le prix proposé était de 4.000.000. de frs.CFA.

L'évaluation des Domaines est de 1.400.000.fr.CFA. Monsieur PAYET Armand refuse de traiter sur cette base et nous fait une seconde offre de 3.000.000. de frs.

Qu'en pensez-vous ?

Il est certain que ce terrain nous rendrait service, compte-tenu de ce qu'il est limitrophe du terrain sur lequel est construite l'Ecole des filles de la Bretagne et qu'on pourrait y construire de nouveaux bâtiments en vue de l'agrandissement de ladite école.

Mesdames et Messieurs, je vous demande de me faire connaître votre avis à ce sujet ."

M. REYDELLET : Cette proposition dépasse l'évaluation des Domaines de plus de 23 %.

Approuvé,  
H. DUBOIS, le  
3<sup>e</sup> juin 1965.  
191 le Préfet,  
Secrétaire général  
pour les A.F.  
Signé: J. Chochoy

M. le Maire : nous nous trouvons devant le cas d'une évaluation beaucoup trop faible par rapport à un prix élevé. Il nous faut tenir compte cependant de la convenance de ce terrain qui nous servirait à l'agrandissement de l'école des Filles.

M. GALLARD : M. PAYET serait d'accord pour échanger son terrain si la Commune peut lui trouver un autre terrain cultivable, de même surface...

M. REYDELLET : nous n'avons pas le droit d'aller jusqu'à trois millions sans évaluation des Domaines.

M. le Maire : il nous faudrait donc arriver à un prix de 2.990.000 frs. au maximum, qui ne pourrait être inscrit qu'au budget de 1966.

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le principe de l'acquisition du terrain de M. Armand PAYET au prix de 2.990.000 frs. payable en 1966.

Adopté à l'unanimité, à l'exception de Mme André PAYET qui s'est abstenue de prendre part au vote.

Approuvé,  
St-Denis 123  
Juin 65  
P. le Préfet le  
Secret  
Signé : Chevarre  
A. E.

x